

Célébrer les sacrements de l'Initiation Chrétienne des Adultes

SNCC & SNPLS

Mai 2020

Le contexte épidémique et les mesures sanitaires imposent, de nouveau, d'adapter l'ultime étape de la préparation des catéchumènes au baptême ainsi que la célébration des sacrements de l'Initiation chrétienne.

Le Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes (RICA) prévoit au nn. 61 et 62, la possibilité « *pour des circonstances extraordinaires et des nécessités pastorales de célébrer en dehors du Carême l'appel décisif et les rites du temps de la purification et de l'illumination, et, en dehors de la veillée et du jour de Pâques les sacrements eux-mêmes. Dans ces circonstances, les points d'insertion des célébrations dans l'année liturgique se trouvent changés, mais on respectera la structure d'ensemble du rituel, avec les intervalles convenables* »

Certains diocèses vivent une célébration diocésaine, d'autres en délèguent la célébration aux paroisses des catéchumènes et, pour certains, ont l'habitude de différer la confirmation au niveau diocésain. La proposition qui suit vise à préciser les adaptations nécessaires afin de permettre la réception des sacrements de l'Initiation chrétienne dans les circonstances actuelles. *Chaque diocèse pourra ainsi envisager leur célébration au moment qu'il jugera le plus approprié.*

Au préalable, il convient de rappeler que « *si cette célébration a lieu en dehors du temps normal (nn. 61-62), on veillera à ce qu'elle revête un caractère pascal (n. 6) ; on emploiera le formulaire de la messe rituelle proposée dans le Missel ; on trouvera dans le Lectionnaire rituel les lectures indiquées au n. 347* » (RICA n. 204).

Scrutins et Traditions

La célébration des trois scrutins permettra aux catéchumènes d'entrer dans les derniers temps de leur préparation au baptême. Elle achèvera ainsi un accompagnement pastoral vécu dans les conditions singulières du confinement. Cependant, s'ils apparaissent difficiles à célébrer, « *l'évêque peut, pour des raisons sérieuses, dispenser de l'un d'entre eux, ou même, pour des raisons extraordinaires, de deux d'entre eux.* » (RICA n. 55)

Dès lors, il conviendra d'adapter la proposition selon la date choisie pour le baptême, afin de conserver autant que possible la structure du cheminement de la préparation immédiate aux sacrements de l'Initiation chrétienne (RICA n. 61).

En conséquence, **plusieurs possibilités se dessinent :**

- Célébrer les scrutins **les dimanches** qui précèdent la célébration du baptême. Si on souhaite préserver la spécificité des scrutins en célébrant la messe avec le formulaire correspondant (RICA n°153 : messe dite « de la Samaritaine », « de l'aveugle-né » et « de Lazare » Année A), il conviendra que les scrutins soient vécus **en semaine**, par exemple le samedi afin de permettre une présence d'une communauté élargie. La taille du rassemblement communautaire sera appréciée selon les conditions sanitaires.

- Célébrer les scrutins **dans la semaine préparatoire au baptême** : chaque jour, au rythme qui conviendra, les scrutins et les traditions seront célébrés dans la communauté paroissiale selon ce que propose la liturgie (RICA n°154 ss). Le lieu et l'horaire seront adaptés afin de permettre une présence de la communauté et de l'équipe d'accompagnement.

Chacune de ces propositions présente un intérêt. Cependant, l'évolution de la situation sanitaire en France imposera de discerner le meilleur choix.

Les **traditions** du Symbole de la foi, de l'Oraison dominicale doivent être célébrées dans la suite du 1^{er} et du 3^e scrutin. Il est souhaitable qu'ils le soient au cours d'une messe de semaine, à la suite de la liturgie de la Parole. Cependant, ils peuvent l'être également au cours d'une rencontre de l'équipe d'accompagnement.

La tradition de l'Oraison dominicale peut également être réalisée au cours des derniers rites préparatoires.

Sacrement de l'Initiation Chrétienne des Adultes

La **veille du baptême**, les derniers rites préparatoires seront vécus dans la journée en proposant aux catéchumènes, un temps privilégié de retraite spirituelle ou de prière (RICA nn. 187-201). Il conviendra également de respecter les mesures sanitaires appropriées pour le rite de *l'effétah* et de l'onction avec l'huile des catéchumènes.

Le **jour de la célébration des sacrements de l'Initiation chrétienne**, on veillera à ce que la célébration conserve son caractère pascal. On suivra pour cela les indications de la troisième étape du RICA (n. 202 ss).

Durant le chant d'entrée, on pourra proposer une procession solennelle du Cierge pascal, afin de marquer le caractère pascal de la célébration.

Une monition d'accueil pourra souligner la joie de célébrer les sacrements de l'Initiation chrétienne et l'endurance des catéchumènes.

Il conviendra de bénir l'eau baptismale pour l'occasion (RICA n. 21).

- o NB : si pour une raison particulière, la célébration de la confirmation est différée de celle du baptême, le célébrant, après l'infusion, procède à l'onction avec le Saint-Chrême de la manière habituelle (RICA n. 225)

Remarques :

- On veillera à manipuler tous les objets avec les précautions requises (désinfection).
- Dans le cas où il y a plusieurs baptêmes, on doit disposer deux vasques d'eau, l'une pour puiser l'eau qui sera versée sur la tête de chaque baptisé, l'autre au-dessus de laquelle se pencheront les baptisés pour recevoir l'eau.
- L'onction de Saint-Chrême sera réalisée avec un coton imbibé d'huile et renouvelé entre chaque personne, avant d'être brûlé après la célébration.
- Pour la communion, on s'adaptera aux consignes en vigueur au moment de la célébration.